

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_068 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Thierry DUFOUR

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

N° DEL2017_068 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe transports urbains pour l'exercice 2016.

Le budget annexe Transports urbains, bénéficie principalement de deux ressources propres : le versement transport et le produit des recettes commerciales.

Le versement transport est une taxe assise sur la masse salariale, due par les entreprises du territoire de l'agglomération, afin de contribuer au développement du réseau des transports publics.

Son taux est de 0,6% en 2016. Il est inchangé depuis 2008.

A compter du 1er janvier 2016, le seuil définissant les entreprises assujetties au versement transport a changé : désormais, ce sont uniquement les entreprises de 11 salariés et plus qui doivent s'acquitter de cette taxe (contre les entreprises de 9 salariés et plus). Cette mesure sera compensée financièrement à partir de 2017.

En 2016, le versement transport s'est élevé à 3,69 M€.

Les recettes commerciales se sont quant à elles fortement développées avec une progression de +63 K€ entre 2013 et 2016, soit une augmentation moyenne de +4% par an.

Ces ressources de fonctionnement sont essentielles pour assurer le plan de renouvellement des bus. Ce dernier vise à réduire les charges d'entretien des véhicules les plus anciens.

En 2016, ce sont 4 bus neufs qui ont été acquis pour un montant total de 915 180 € hors taxes.

Afin de permettre à ce budget d'assumer le renouvellement des bus dans les meilleurs délais possibles, un emprunt de 3 M€ a donc été souscrit en 2014 (taux fixe 2,49 % sur 10 ans) pour combler son déficit d'investissement structurel.

Le remboursement de cet emprunt est conditionné par l'évolution significative des recettes commerciales. Dans l'attente que les efforts entrepris puissent porter leurs fruits, le budget général a versé en 2016 une subvention d'équilibre d'un montant de 925 000 €.

C'est cette subvention qui permet à ce budget de dégager un excédent de fonctionnement de 1 045 927,01 €, nécessaire pour que ce budget dispose d'un autofinancement durable sur la totalité de la période de renouvellement des bus et réduise à l'avenir le recours à l'emprunt pour financer le plan d'investissement qui est calibré à 1 M€ par an au maximum.

Résultats 2016 :

	Résultats antérieurs	Réalisations 2016	TOTAL 2016
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	5 820 159,22 €	5 820 159,22 €

RECETTES	848 080,82 €	6 018 005,41 €	6 866 086,23 €
Solde	848 080,82 €	197 846,19 €	1 045 927,01 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	---	1 580 731,63 €	1 580 731,63 €
RECETTES	739 264,82 €	955 120,14 €	1 694 384,96 €
Solde	739 264,82 €	-625 611,49 €	113 653,33 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 5 820 159,22 €
 Recettes : 6 866 086,23 € dont 739 264,82 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : + 1 045 927,01 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 1 580 731,63 €
 Recettes : 1 694 384,96 € dont 739 264,82 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : + 113 653,33 €

3- Restes à réaliser 2016 reportés sur l'exercice 2017

Dépenses : 204 070,19 €
 Recettes : 0,00 €
 Solde des restes à réaliser : - 204 070,19 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	5 820 159,22 €	6 866 086,23 €
Investissement	1 580 731,63 €	1 694 384,96 €
TOTAL de l'EXERCICE 2016	7 400 890,85 €	8 560 471,19 €
Restes à réaliser sur 2017	204 070,19 €	0,00 €
TOTAL	7 604 961,04 €	8 560 471,19 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Président, conformément à la loi, quitte la séance.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 8 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe transports urbains pour l'exercice 2016 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2016 du budget annexe transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses :	204 070,19 €
Recettes :	0,00 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 du budget annexe transports urbains définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE